

Parasha 18
Mishpatim... (Décrets... Ordonnances)

La Torah: Exode 21:1 à 24:18

La Haftarah: Jérémie 34:8 à 22 et Jérémie 33:25 et 26

La Bessora: Marc 7:1 à 23

Matthieu 5:38 à 42

Matthieu 15:1 à 20

Actes 23:1 à 11

Hébreux 9:15 à 22 et Hébreux 10:28 à 39



Elaboration et rédaction: Catherine Lambert
Vision: Cathy Raeber Grobéty
Relecture et intercession: Hansjörg et Lucienne Wolfer

Sources:

Tony Robinson: www.restorationoftorah.org

Lucas Micciche: www.bethyeshoua.org

Jacques Sobieski: www.bethyeshoua.org

La Torah: notre instruction

Pour approfondir les dernières Parashiot étudiées jusqu'à maintenant, il est important de comprendre que la notion du salut est plus complète dans la pensée hébraïque que dans la mentalité occidentale.

En effet, les Juifs voient leur rédemption en trois étapes:

1. La rédemption d'Égypte (chapitres 13 et 14 avec la célébration de la délivrance au chapitre 15).
2. La révélation qui a eu lieu au Mont Sinaï (préparation à entendre les Paroles données par Dieu: chapitres 19 à 24).
3. L'héritage de la terre (la conquête commencera 40 ans plus tard avec Josué au chapitre 1).

Ces trois étapes forment une seule histoire.

La Parasha Mishpatim parle de la deuxième étape, la révélation au Mont Sinaï.

Les Mishpatim ou les ordonnances

Les dix Paroles de la Parasha précédente sont à la base de tous les autres commandements qui viennent les étoffer. Elles forment la racine d'où sortent les Mishpatim.

En donnant les ordonnances à Moïse, Dieu développe les thèmes contenus dans ces dix Paroles.

Voici un aperçu de ce que Tony Robinson dit sur ce sujet:

« Commandement 1: Je suis l'Éternel, ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude. Ex. 20:2

Thème: Connaître Adonai, Croire en Lui, Se rappeler de ce qu'Il a fait pour nous.

Commandement 2: Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face. Tu ne te feras point d'image taillée, ni de représentation quelconque des choses qui sont en haut dans les cieux, qui sont en bas sur la terre, et qui sont dans les eaux plus bas que la terre. Tu ne te prosterner point devant elles, et tu ne les serviras point; car moi, l'Éternel, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui punis l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération de ceux qui me haïssent, et qui fais miséricorde jusqu'à mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements. Ex. 20:3-6

Thème: Interdiction de l'idolâtrie.

Commandement 3: Tu ne prendras point le nom de l'Éternel, ton Dieu, en vain; car l'Éternel ne laissera point impuni celui qui prendra son nom en vain. Ex. 20:7

Thème: Sanctification du Nom d'Adonai.

Commandement 4: Souviens-toi du jour du repos, pour le sanctifier. Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage. Mais le septième jour est le jour du repos de l'Éternel, ton Dieu: tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes. Car en six jours l'Éternel a fait les cieux, la terre et la mer, et tout ce qui y est contenu, et il s'est reposé le septième jour: c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié. Ex. 20:8-11

Thème: Le nombre sept, un temps pour l'homme pour se reposer. Le nombre 7 parle aussi d'accomplissement.

Commandement 5: Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne. Ex. 20:12

Thème: Respect de l'autorité.

Commandement 6: Tu ne tueras point. Ex. 20:13

Thème: Sanctification de la vie.

Commandement 7: Tu ne commettras point d'adultère. Ex. 20:14

Thème: Sanctification de l'intimité sexuelle.

Commandement 8: Tu ne déroberas point. Ex. 20:15

Thème: Sanctification de la propriété.

Commandement 9: Tu ne porteras point de faux témoignage contre ton prochain. Ex. 20:16

Thème: Sanctification de la vérité.

Commandement 10: Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain; tu ne convoiteras point la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui appartienne à ton prochain. Ex. 20:17

Thème: La satisfaction. »

La Parasha Mishpatim va étoffer et approfondir ce qui est la base de tous les commandements. Ce mot hébreu est difficile à traduire en français.

En Ex. 21:1, il est écrit: « Voici les lois que tu leur présenteras... » Version Segond
Une version juive traduit: « Et voici les statuts que tu placeras devant eux. »

Les mots lois et statuts ont un sens similaire mais également un sens un peu différent. Selon le Larousse, la loi est la prescription établie par l'autorité de l'Etat, applicable à tous et définissant les droits et les devoirs de chaque citoyen. Les statuts sont un texte ou un ensemble de textes fixant les garanties fondamentales de chacun dans une assemblée.

Yves Coëgne définit ainsi le mot Mishpatim:

« Il y a dans cette Parasha bien plus que des lois et des statuts dans le mot Mishpatim.

Le premier sens du mot Mishpatim est le mot jugement, comme lorsqu'un jugement est rendu par la justice. Ce mot induit toujours la notion de jugement droit ou juste devant Dieu.

Dieu nous appelle à avoir des jugements justes devant Lui.

Dans cette Parasha, Dieu va nous instruire, nous donner certaines « recommandations », car l'accomplissement de la Torah, c'est l'amour.

Le mot hébreu Mishpatim pourrait encore mieux être traduit par « ordonnances », mot qui induit l'idée d'un jugement en vue d'une application pratique.

Ainsi les Mishpatim sont en réalité des ordonnances pour apprendre à être agréable à Dieu dans notre relation avec les autres et accomplir ainsi les Ecritures. »

Après être sorti de l'esclavage et après avoir fait une alliance avec Adonaï, le peuple a besoin d'adopter une culture d'hommes libres. Sa mentalité d'esclave a besoin d'être transformée: apprendre à être responsables, à faire des choix selon les valeurs de Dieu, à vivre dans la liberté donnée par Dieu.

Ces lois, ces statuts, sont empreints d'amour et de miséricorde. Leur but est d'apprendre à aimer Dieu de tout son cœur et d'aimer son prochain comme nous-mêmes.

Voici trois exemples de Mishpatim décrivant des comportements d'amour et de justice:

- Ex. 21:20-25

« Œil pour œil, main pour main »: il ne s'agit pas de crever un œil ou de couper la main de quelqu'un !

Mais le coupable est tenu de dédommager la victime au moins à hauteur de la perte de salaire que lui entraîne son handicap et ce pour toute sa vie. La perte d'une main entraîne un handicap sévère.

Il doit y avoir non seulement une sanction pour l'acte mais aussi la réparation des conséquences de cet acte tout au long de la vie de la victime. Aujourd'hui on appellerait cela des dommages et intérêts.

C'est l'occasion de souligner que le monde occidental a basé son code civil et pénal sur la Torah dont il s'est inspiré.

- Ex. 22:1-4

Il est intéressant de noter que la Torah ne parle pas de prison pour un voleur.

Yves Coëgne en dit quelques mots:

« Selon la Torah, un voleur ne doit jamais faire de prison. Il est réintégré dans un contexte familial pendant un certain temps sous forme d'un travail obligatoire. Cette façon de faire donne ainsi une chance au voleur de réapprendre les bonnes manières dans un contexte moral et spirituel sain... Cette méthode était meilleure que la prison car il y a là moins de risques d'amertume, de rancœur, de désir de vengeance voire même de corruption par le milieu carcéral. »

- Ex. 22:25-27

C'est la notion de prêter de l'argent sans intérêts.

Lorsqu'un Hébreu prête de l'argent, le prêteur ne doit jamais demander des intérêts.

Prêter à un frère était, selon Dieu, un moyen d'exercer la miséricorde envers un frère dans le besoin. Prêter, c'est en quelque sorte le moyen donné à l'autre de se reconstruire et de se responsabiliser. C'est aider la personne à retrouver une position saine devant Dieu.

Dans Deut. 15:11, Dieu nous recommande d'aider un frère dans le besoin.

Cet argent, puisque c'est un prêt, doit être remboursé.

Pour conclure ce premier point, voici quelques mots sur la situation des esclaves.

Les ordonnances concernant les esclaves avaient deux buts:

* Sortir ces êtres humains de conditions désastreuses.

• Donner la possibilité et l'occasion de réapprendre la vie.

Aujourd'hui, nous ne vivons plus ces situations d'esclavage, mais nous sommes appelés à bien nous occuper des personnes qui nous sont confiées.

Nous avons la responsabilité de les aider à grandir et à donner le meilleur d'elles-mêmes; nous les aidons aussi à accomplir leur destinée... afin qu'elles aient envie de rester sous notre autorité (comme c'était le souhait de l'esclave bien traité par son maître autrefois).



Importance de notre attitude

« Voici, j'envoie un ange devant toi, pour te protéger en chemin, et pour te faire arriver au lieu que j'ai préparé. Tiens-toi sur tes gardes en sa présence, et écoute sa voix; ne lui résiste point, parce qu'il ne pardonnera pas vos péchés, car mon nom est en lui. » Ex. 23:20-21

Dieu veut nous aider concrètement dans notre quotidien. Il est là, présent dans notre cœur. Il envoie aussi des anges pour nous venir en aide.

Dans ce passage, Il nous invite à les écouter et à faire ce qu'ils disent.

Dans de nombreux versets, le Seigneur nous demande de L'écouter et de mettre en pratique ce qu'Il nous dit.

Une question se pose: « Qu'est-ce que cela veut dire pour nous aujourd'hui ? »

Concernant la conquête du territoire, l'Eternel fait des promesses et donne une directive: « J'établirai tes limites depuis la mer Rouge jusqu'à la mer des Philistins, et depuis le désert jusqu'au fleuve; car je livrerai entre vos mains les habitants du pays, et tu les chasseras devant toi. »

« Je livrerai... tu chasseras... » Ex. 23:31

C'est Dieu qui délimite notre territoire, ce qu'Il nous confie afin de bien le gérer.

La bataille se remporte d'abord dans les cieux. Ensuite, Dieu livre nos ennemis entre nos mains, c'est-à-dire ceux qui s'opposent à Ses projets. Il nous demande alors d'être actifs en croyant que le territoire nous est donné et en repoussant les forces qui s'opposent au projet de Dieu par la prière.

Cette démarche est possible car la victoire a déjà été remportée dans les lieux célestes et à la Croix. Ainsi, Dieu nous délègue Son autorité pour accomplir cette tâche et faire valoir la victoire sur la terre. La persévérance pour faire valoir la victoire est essentielle !

Dans Ex. 23:29-30, un précieux encouragement est donné concernant le processus qui manifestera cette victoire: « Je ne les chasserai pas en une seule année loin de ta face, de peur que le pays ne devienne un désert et que les bêtes des champs ne se multiplient contre toi. Je les chasserai peu à peu loin de ta face, jusqu'à ce que tu augmentes en nombre et que tu puisses prendre possession du pays. »

Notre Dieu rappelle l'importance de ne faire aucun compromis: « Tu ne feras point d'alliance avec eux, ni avec leurs dieux. » Ex. 23:32

Devenir une olah (holocauste)

Ex. 24:1-11 décrit la célébration de l'alliance au Mont Sinaï. Les jeunes hommes offraient des holocaustes et des sacrifices d'actions de grâce à l'Éternel.

L'holocauste est une offrande venant de personnes qui ont une relation avec le Seigneur et qui sont en alliance avec Lui.

C'est un acte symbolique montrant que l'adorateur s'offre d'abord lui-même pour servir et obéir ensuite aux commandements de Dieu.

Le Ps. 40:7-8 décrit bien cet aspect: « Tu ne désires ni sacrifice, ni offrande, Tu m'as ouvert les oreilles; Tu ne demandes ni holocauste, ni victime expiatoire. Alors je dis: Voici, je viens avec le rouleau du livre écrit pour moi. »

Ce texte préfigure en réalité le sacrifice de Yeshoua.

Les Parashiot précédentes ont précisé que nous sommes appelés à offrir nos vies comme un sacrifice vivant. Nous devenons alors des esclaves/serviteurs d'Adonaï, les oreilles ouvertes à Ses commandements pour vivre dans la soumission à Sa personne.

L'oreille de l'esclave qui choisissait de rester volontairement auprès de son maître était percée avec un poinçon contre le montant de la porte.

Cette ordonnance est une illustration de cette réalité; lorsque nous offrons nos vies au Seigneur, que nous devenons ses esclaves, Il ouvre alors, comme le dit le Psaume 40, nos oreilles pour qu'on L'entende et qu'on Lui obéisse.

Au premier siècle de notre ère, les chrétiens se considéraient comme esclaves de Yeshoua (c'est souvent ainsi que l'apôtre Paul se présentait au début de ses épîtres).

Ces chrétiens étaient morts au monde, à ce qu'il pouvait offrir comme avantages, à ses convoitises, à ses passions et à tout ce qui freinait leur voyage en direction du Royaume de Dieu.

Paul nous exhorte dans Phil. 2:5-8: « Ayez en vous les sentiments qui étaient en Jésus Christ, lequel, existant en forme de Dieu, n'a point regardé comme une proie à arracher d'être égal avec Dieu, mais s'est dépouillé lui-même, en prenant une forme de serviteur, en devenant semblable aux hommes; et ayant paru comme un simple homme, il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix. »

La vie de Yeshoua, notre Sauveur et notre Seigneur, est un exemple pour tous ceux qui ont choisi de Le suivre.

Dans la mesure où nous vivons cette mort à nous-mêmes et au monde, nous serons en mesure de devenir des sacrificateurs pour Dieu notre Père.

Ex. 24:5 décrit de jeunes Israélites ayant offert des holocaustes et des sacrifices d'action de grâce en tant que prêtres. En agissant ainsi, ils étaient dans leur rôle de sacrificateurs pour la nation d'Israël.

Dans l'alliance renouvelée, nous sommes tous invités à entrer dans ce rôle de sacrificateurs. Ce sacerdoce n'est plus uniquement réservé à une tribu. Depuis la nouvelle alliance, depuis que Yeshoua a ouvert le chemin au travers du voile déchiré, nous avons accès au lieu Très Saint afin de vivre une relation intime avec le Père.

1 Pie. 2:9 souligne que tous peuvent faire partie de cette nation de sacrificateurs: « Vous, au contraire, vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis, afin que vous annonciez les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière. »

Entrer dans ce rôle de sacrificateurs se prépare par une mort à soi-même, mais aussi par une purification, une sanctification et une consécration profondes.

Buts de la mise en pratique des Mishpatim

Dieu ne nous a pas donné ces ordonnances pour les appliquer de façon morale et légaliste. Il nous a créés pour vivre une relation connectée et profonde avec Lui.

Voici quelques buts pour lesquels Il nous a donné Ses ordonnances:

- Sortir de l'esclavage pour entrer dans la liberté des enfants de Dieu, se laisser relever, instruire, éduquer afin de vivre réellement et pleinement.
- Rester dans cette liberté et développer une mentalité d'hommes libres et responsables.
- Faire alliance avec Dieu qui habitera alors au milieu de nous.
- Suivre la Torah vivante, Yeshoua, en ayant une relation de proximité avec Lui.
- Vivre l'unité et la justice.
- Aimer son prochain comme Dieu le veut.
- Etre agréable à Dieu dans notre relation avec les autres. En aimant Dieu et notre prochain, nous manifestons l'amour et nous accomplissons les Ecritures.

Ex. 24:15-16: « Moïse monta sur la montagne, et la nuée couvrit la montagne. La gloire de l'Eternel reposa sur la montagne de Sinaï, et la nuée le couvrit pendant six jours. Le septième jour, l'Eternel appela Moïse du milieu de la nuée. »

- Entrer dans la nuée, être dans Sa Présence, permet à l'Esprit de nous transformer à l'image de Yeshoua et de recevoir la nature même de Dieu.

Réflexion et prière

- Les premiers chrétiens étaient morts au monde: cela veut dire qu'ils étaient morts à ses convoitises, à ses passions, etc...

Demandons à l'Esprit où nous en sommes aujourd'hui afin de grandir dans notre intimité avec Dieu et d'entrer pleinement dans notre destinée.

- Mettre ces Mishpatim en pratique, c'est aller à contre-courant de ce monde, vivre une mise à part et adopter la culture d'un homme libre.

Quel pas le Seigneur me demande-t-Il de vivre pour entrer toujours plus dans cette liberté qu'Il m'offre ?



La Haftarah: un regard complémentaire

Comme évoqué dans la Torah, l'Éternel a fait des Israélites des hommes libres, qui ont dû apprendre à marcher dans cette liberté donnée, en aimant Adonaï de tout leur cœur. L'observance des Mishpatim est une manière de manifester cet amour au Seigneur et à son prochain.

Le texte de Jérémie aborde également la relation maîtres-esclaves. Tout d'abord, le roi Sédécias fait un pacte avec le peuple afin que les esclaves soient libres. Mais, par la suite, il ne respecte pas la Torah stipulant d'affranchir les esclaves la septième année. Cette désobéissance fera partie des conséquences de l'exil à Babylone. Jér. 34:17-22

Liberté/esclavage, rois/esclaves sont des notions faisant partie de l'identité de la Torah. Avant tout engagement spirituel, l'être humain est placé devant un choix fondamental: va-t-il décider d'être libre ou esclave ? Roi ou manant ? Grand ou petit ?

Le rabbin Raphaël Sadin développe cette importante question, interpellant ses auditeurs à faire un choix fondamental entre deux positions diamétralement opposées.

Etre libre, ajoute-t-il, c'est aspirer à la hauteur, dégagé de tout conditionnement, sans craindre de relever des défis importants en allant à la conquête des plus hauts sommets. Est libre l'homme qui aspire à bouleverser le monde et à transformer sa vie en destin. La question est cruciale: va-t-il se définir à partir de l'homme libre qui entre dans sa destinée et vit la vie pour laquelle il a été créé ? Ou va-t-il se percevoir comme un esclave servile qui se soumet aux autres par peur d'être blessé ? C'est la raison pour laquelle Mishpatim aborde la notion d'esclavage et de liberté pour commencer et que Jérémie reprend immédiatement ce sujet dans la Haftarah.

En poursuivant avec le thème de la liberté, Sadin fait remarquer que graver et liberté ont la même racine en hébreu, d'où sa réflexion: « *La liberté serait la gravure de la loi sur les tables données à Moïse.* » Il enchaîne en précisant: « *Etre libre c'est être capable de reconnaître au plus profond de soi une identité divine qui s'exprime par la loi (...)* Etre libre c'est être véritablement soi-même, c'est être capable de rejoindre au plus profond de soi la Parole de Dieu. » Il conclut en disant: « *Quand tu fais véritablement ce qui est sur les tables de la loi, tu deviens toi-même.* »

Etre roi ou esclave ? interpelle ce même rabbin...

Le roi va décider de s'engager spirituellement, de dépasser ses propres passions et de ne pas se laisser mettre sous un diktat environnemental. Celui qui fait le choix d'être un roi parvient à une maîtrise de la vie, est dans un face à face avec Dieu et entouré de lumière. Il est désintéressé, capable de donner sans rien attendre en retour. Il est également présent pour permettre à l'autre de devenir ce qu'il est appelé à être.

Par contre, est esclave celui qui dépend du regard des autres ou celui qui maintient son prochain dans un rapport de donnant-donnant. En effet, la personne qui « reprend des esclaves » garde l'autre sous sa coupe afin d'être servi. En agissant ainsi, l'Éternel dit par la bouche de Jérémie: « Vous avez profané mon nom. » 34:16

L'être humain profane le nom de Dieu chaque fois qu'il prend le pouvoir là où il n'a pas à le prendre. En agissant de la sorte, il tente de prendre la place de Dieu, ce qui est une idolâtrie.

En effet, l'homme créé à l'image de Dieu, ne peut pas être réduit à un objet de pouvoir...
Et le rabbin d'ajouter: « *Tahir le rapport de la liberté à l'autre, c'est trahir la divinité qu'il y a en l'autre.* »

Il termine par une réflexion pertinente: « *Où est la part du rapport à la liberté, du respect de l'autre, du respect de moi-même ? Cette part royale doit s'éveiller une bonne fois pour toutes. C'est un choix à faire ! Si je ne le décide pas, je suis esclave. Et ce n'est pas digne de moi, car j'ai du sang royal, je suis fils de Roi.* »

En conclusion, épouser la mentalité de roi et renoncer à la mentalité d'esclave est une décision cruciale. Pour que le monde soit bien traité, il doit être gouverné selon les valeurs du Royaume. Aujourd'hui encore, le Seigneur confie la gestion de la terre aux hommes en leur disant: « Gouvernez-la de la bonne manière, comme fils et filles de Roi. Je vous ai donné le mode d'emploi: la Torah gravée dans vos cœurs et révélée par l'Esprit. Nous pourrions ainsi vivre une profonde intimité en étant UN. »

La Bessora: une Alliance allant vers son accomplissement

Yeshoua donne un enseignement très pertinent concernant l'observance des Mishpatim.

Matt. 5:38: « Œil pour œil et dent pour dent... »

Dans sa sagesse, la Torah essaie de nous dire: lorsque vous exercez la justice, ne vous vengez pas en faisant subir à votre prochain plus que ce qui vous a été fait. Au contraire, dédommangez l'œil perdu, afin qu'il puisse continuer de vivre décemment. Si c'est un esclave, rendez-lui la liberté pour la perte de son œil. Ex. 21:26-27

Dans Matt. 15, Yeshoua demande de ne pas transgresser le commandement de Dieu au profit de la tradition. Il ajoute que d'enseigner des préceptes qui sont des commandements d'hommes c'est honorer Dieu en vain. V. 3 et 9

En réalité, l'obéissance aux commandements du Seigneur est une histoire d'amour. C'est un mouvement qui part d'un cœur circoncis et qui veut exprimer l'attachement à Dieu en tenant compte des priorités dans l'observance des Mishpatim.

Matthieu l'exprime bien dans son évangile: « ...vous payez la dîme de la menthe (...) et vous laissez ce qui est plus important dans la Torah, la justice, la miséricorde et la fidélité: c'est là ce qu'il fallait pratiquer, sans négliger les autres choses. » Matt. 23:23

Pour l'exprimer plus concrètement, il s'agit d'abord d'honorer son père et sa mère avant d'offrir la dîme de la menthe, par exemple.

En abandonnant le commandement de Dieu au profit de la tradition des hommes, Yeshoua dit clairement: « Vous anéantissez fort bien le commandement de Dieu, pour garder votre tradition. » Marc 7:8

Anéantir le commandement de Dieu, l'homme le fait aussi lorsqu'il met en pratique Ses ordonnances avec un cœur incirconcis, sans une relation vivante avec son Créateur ou encore en décidant de son propre chef ce qui est bon et où se situent les priorités.

Dans ces situations aussi, le Père aimant appelle Sa créature à revenir à Lui de tout son être en vivant le cœur de la Torah: « Tu aimeras ton Dieu (...) et ton prochain comme toi-même. »

Matt. 22:37,39